

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant  
nomination des membres de la Commission centrale de  
réaffectation des centres psycho-médico-sociaux libres  
subventionnés**

A.Gt 25-01-2007

M.B. 20-03-2007

**Modifications :**

A.Gt 05-09-2013 - M.B. 19-09-2013

A.Gt 24-09-2015 - M.B. 21-10-2015

A.Gt 01-09-2019 - M.B. 09-09-2020

A.Gt 08-10-2013 - M.B. 06-11-2013

A.Gt 20-03-2019 - M.B. 16-05-2019

A.Gt 30-10-2020 - M.B. 14-01-2021

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 31 janvier 2002 fixant le statut des membres du personnel technique subsidié des centres psycho-médico-sociaux libres subventionnés, tel qu'il a été modifié le 14 novembre 2002, le 8 mai 2003, le 17 juillet 2003, le 3 mars 2004, le 4 mai 2005 et notamment l' article 78 § 1<sup>er</sup>;

Vu la consultation des groupements les plus représentatifs des pouvoirs organisateurs et des groupements du personnel des centres psycho-médico-sociaux libres subventionnés affiliés à une organisation syndicale représentée au Conseil national du Travail;

Sur la proposition de la Ministre-Présidente chargée de l'Enseignement obligatoire et de promotion sociale et du Ministre de la Fonction publique et des Sports;

Vu la délibération du Gouvernement de la Communauté française du 25 janvier 2007,

Arrête :

*Modifié par A.Gt 08-10-2013 ; A.Gt. 24-09-2015*

**Article 1<sup>er</sup>.** - Sont nommés membres de la Commission centrale de réaffectation des centres psycho-médico-sociaux libres subventionnés ci-après dénommée la Commission centrale de réaffectation :

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les pouvoirs organisateurs :

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
Mme Marie-Laurence VANDERSCHRICK	Mme Catherine LANGENSCHIED
Mme Sandrine ANDRE	M. Michel NOIRHOMME
Mme Anne HERMANT	M. Christian DELORY
Mme Laurence CHANTRAINE [ <i>remplacé par A.Gt 24-09-2015</i> ]	Mme Delphine THERMOL
M. Maurice STASSEN	M. Dany SMEETS
M. Guy BOUDRENHIEU	M. Paul SIMONS
M. Benjamin BOCQUET	Mme Bénédicte BEAUDUIN
M. Stéphane VANOIRBECK	M. Paul MAURISSEN
Mme Sophie DE KUYSSCHE	



- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les organisations représentatives des membres du personnel :

***Remplacé par A.Gt 01-09-2019 ; modifié par A.Gt 30-10-2020***

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
Mme Naéma GUERMACHE <i>[remplacé par A.Gt 30-10-2020]</i>	Mme Anne-Marie DECOCK <i>[remplacé par A.Gt 30-10-2020]</i>
M. David REYNAERT <i>[remplacé par A.Gt 30-10-2020]</i>	M. Bernard DETIMMERMAN
Mme Arlette HENNICO	M. Jean SONCK
Mme Véronique PARACHE	M. Philippe DOLHEN
Mme Fabienne MOTTE	M. Jean BERNIER
M. Cédric PACOLET	M. Fabrice PINNA
Mme Anne-Françoise SCHOEFS	Mme Marie LAUSBERG
M. André BRULL	M. Roland LAHAYE
M. Bernard DE COMMER	M. Fabrice ALTES

***Modifié par A.Gt 05-09-2013 ; Remplacé par A.Gt 20-03-2019***

**Article 2.** - 1° M. Arnaud CAMES, directeur, est nommé Président de la Commission de réaffectation;

2° Mme Sabrina GOUIGAH, attachée, est nommée Présidente suppléante de la Commission de réaffectation.

***Remplacé par A.Gt 05-09-2013***

**Article 3.** – Le secrétariat est assuré par les Services du Gouvernement.

**Article 4.** - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

**Article 5.** - La Ministre de l'Enseignement obligatoire et de promotion sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 25 janvier 2007.

Par le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre-Présidente, chargée de l'enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA.

Le Ministre de la Fonction publique et des Sports,

Cl. EERDEKENS